



Des maisons des ressources en réseau

Cadre de restitution : Contrat d'objectif territorial

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE



Sieeen

7, Place de la République

Bp 42

www.sieen.org

JAN

Frédéric

Bourgogne-Franche-Comté

frederic.jan@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ASSOCIATIONS, , MENAGE, REEMPLOI, , REPARATION, BOIS,, TEXTILE, DECHETERIE, RECYCLERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Avec la signature d'un CODEC (Contrat d'Objectifs Déchets et Economie Circulaire) par le SIEEEN en 2016, une nouvelle dynamique a été lancée sur le territoire nivernais. Un ensemble d'actions visant à engager le territoire sur la voie de la transition écologique a vu le jour, comprenant différents volets et thématiques.

C'est donc dans le cadre de cette volonté de développer une culture de l'économie circulaire que des groupes de travail ont vu le jour, afin de fédérer les acteurs concernés et de travailler en réseau. Parmi les points d'amélioration ciblés, on retrouve notamment le faible taux de réemploi et le manque de données concernant les quantités détournées. Les recycleries manquent également de professionnalisation pour devenir des structures pérennes avec des emplois durables.

Forts de ce constat, les acteurs du secteur se mobilisent afin de travailler en commun au sein d'un groupe de travail appelé « maisons des ressources en réseau ».

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Pensé comme support de la mise en relation des recycleries du territoire, le groupe de travail « Maisons des Ressources » souhaite accompagner et développer les initiatives dans le domaine du réemploi, afin de faire naître une dynamique collective capable de rendre le réseau plus résistant et plus pérenne, dans un contexte économique et réglementaire parfois contraignant, et d'accroître l'action en concertation.

Cette volonté s'inscrit quant à elle directement dans la poursuite des objectifs fixés par le CODEC autour de la réduction des déchets du territoire et de la réutilisation de ces derniers. Les recycleries sont des éléments cruciaux dans la transition vers une économie circulaire, et l'impact de leurs actions appelle à un soutien de la part du SIEEEN.

Par le biais de ces structures, c'est toute la boucle de l'économie circulaire qui se trouve encouragée, tandis que le dynamisme local reprend de l'allant. En soutenant les recycleries, le SIEEEN souhaite tenter le pari de relancer des services locaux de réparation et de détournement des déchets, proposant ainsi des alternatives concrètes aux habitants pour que ces derniers soient en mesure de s'engager sur la voie de l'éco-responsabilité.

Résultats quantitatifs:

5 recycleries sur le territoire SIEEEN (compétence traitement des déchets)

2 initiatives nouvelles

5 emplois créés par ces activités

Résultats qualitatifs :

A l'heure actuelle, l'animation du réseau continue, mais des étapes ont d'ores et déjà été franchies et des objectifs ont été validés ;

En ce qui concerne l'extension du maillage du territoire, une « ressourcerie » a vu le jour au printemps 2017 à Clamecy, dans le nord du département. Pensé depuis quelques temps, ce projet a pu bénéficier de l'intelligence collective générée dans le groupe de travail pour rassembler les conditions nécessaires à la construction d'un projet robuste.

A noter également qu'une nouvelle recyclerie, basée à Corbigny, est en cours de création.

Le partage d'expérience à l'échelle du département a permis la mise en commun de méthodologies et de savoir-faire participant au développement des activités des recycleries.

MISE EN OEUVRE

Planning:

Dans le courant de l'année 2015, une étude de faisabilité concernant la mise en place d'un réseau de ressourceries dans la Nièvre est réalisée sur commande du Conseil Général de la Nièvre. Les conclusions sont rendues en septembre. Elles serviront de base à la réflexion que mènera le SIEEEN et ses partenaires dans l'animation et l'accompagnement des structures du réemploi.

En 2016, dans le cadre de la rédaction de l'étude de préfiguration du CODEC, des ateliers nommés « Maisons des ressources » sont organisés dès janvier afin de rassembler des acteurs-clés et d'échanger sur leur vision des années à venir pour les recycleries du territoire.

Quelques mois plus tard, en septembre, un groupe de travail voit le jour afin d'établir un état des lieux complet des recycleries de la Nièvre, et de jeter les bases d'un travail commun. L'objectif est alors l'élaboration de perspectives de travail en réseau.

Dans ce cadre sont organisées des visites de recycleries existantes dans l'Allier et la Saône-et-Loire, à la fin de l'année 2016, pour s'inspirer des méthodes employées avec succès sur d'autres sites.

En 2017, la consolidation des structures existantes avec en parallèle l'accompagnement aux nouvelles initiatives (logiciel de gestion d'une recyclerie, réseau des ressourceries) ont permis de cimenter les fondations de la démarche. Des points réguliers sont organisés pour aider les acteurs sur certains aspects juridiques ou logistiques : les règles autour de la vente d'occasion et de matériel informatique, l'utilisation du logiciel de gestion GDR, etc.

En octobre, en parallèle du projet d'une plate-forme de pré-tri du papier sur la commune de Rouy, un partenariat avec l'entreprise Recyclivre est proposé aux acteurs, afin d'améliorer la gestion des livres présents en grand nombre dans leurs stocks. Ce partenariat est en cours de déploiement.

Mi-décembre, plusieurs membres du groupe de travail participent à la formation « Comment créer ou gérer monter une ressourcerie ? » dispensée par le Réseau des Ressourceries; de nombreux points sont ainsi éclaircis et cette journée participe à la montée en compétence nécessaire aux membres du réseau.

En 2018, à l'issue d'une première réunion, de nouveaux axes ont été identifiés :

Un potentiel de partenariat avec Eco-Mairie, site d'échange et de dons d'objets destinés à la déchetterie, est en cours de réflexion, notamment autour d'un nouveau volet « Economie Sociale et Solidaire » proposé par les fondateurs.

L'achat groupé de balances, pour quantifier les bénéfices des structures pour le territoire en tonnage de déchets détournés. Les prix conséquents pourront ainsi être baissés pour permettre aux acteurs de se doter de cet outil indispensable à des conditions plus favorables.

De nouveaux accompagnements / formations sont en cours d'élaboration, après le succès de la formation concernant la création d'une ressourcerie. Dans cette lignée, et poursuivant l'objectif de pérennisation de l'activité des recycleries, il est envisagé que certaines adhèrent au réseau national des ressourceries.

Autre projet actuellement à l'ordre du jour : la poursuite et l'extension du partenariat avec Recyclivre, avec la recherche de nouvelles solutions autour de la question de la seconde vie des livres

Enfin, des supports de sensibilisation sur le réemploi et la réparation sont en cours d'élaboration.

Année principale de réalisation:

2017

Moyens humains :

Une chargée de mission pour l'animation du territoire « zéro déchet zéro gaspillage » consacre une partie de son temps à la recherche des participants et à l'animation des réunions, ainsi qu'à des formations. (Environ 0,2 ETP).

Moyens financiers :

Les fonds délivrés par l'ADEME dans le cadre du CODEC ont été mobilisés pour soutenir certaines activités (temps animation, formations); pour le reste, ce groupe de travail n'a nécessité aucun moyen financier particulier.

Moyens techniques :

Des salles de réunions sont prêtées à titre gratuit sur l'ensemble du territoire.

Partenaires mobilisés :

Des recycleries d'autres territoires ont été sollicitées afin de partager leur expertise, notamment celle de Cusset (03) et celle de Gueugnon (71).

Par le biais du CODEC, l'ADEME a joué un rôle de financeur et de support de connaissances.

Il est à noter que ce réseau s'étend bien au-delà des « frontières » du SIEEEN en matière de traitement des déchets et de mise en place de l'économie circulaire : les collectivités de Nevers Agglomération de et de la Communauté de communes Loire Nièvre et Bertranges ont été incluses car relevant elles-mêmes des structures susceptibles d'être intéressées, tandis que le Département s'est trouvé engagé par le biais des FabLabs.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Cette démarche de mise en réseau des acteurs du réemploi d'un territoire est tout à fait envisageable pour n'importe quelle structure désireuse d'accompagner des démarches d'économie circulaire.

La difficulté consiste dans un premier temps à identifier et rassembler les acteurs-clés, nécessitant un travail important d'observation. Le groupe de travail impulsé par le SIEEEN a vu ses participants évoluer, à mesure qu'émergeaient des acteurs a priori non-concernés par cette thématique, mais qui se sont révélés essentiels par la suite, d'où l'importance d'une bonne appréciation du territoire.

Il s'agit également de s'appuyer sur un « réseau » préexistant ; le manque de dynamisme dans le secteur appellera à une première phase de sensibilisation et d'appels à projets pour faire émerger les structures, chose qui n'a pas été nécessaire à l'heure où ce groupe de travail a vu le jour.

Difficultés rencontrées :

Au-delà de la création de tout un écosystème articulé autour d'une recyclerie, cette mise en relation a voulu reproduire la démarche au niveau territorial pour multiplier les impacts positifs produits par « l'effet réseau » ;

De plus, le but a été de les mettre en lien avec d'autres structures telles que des FabLabs, ou Emmaüs, afin de les intégrer à la vie économique du territoire, appelant à terme à un travail de concert fait de spécialisations pour couvrir un grand nombre de besoin des habitants.

Recommandations éventuelles:

Prendre le temps et s'adapter au contexte territorial et là où en sont les acteurs. Le plus long est de créer une relation de confiance et une réelle plus-value à la démarche sans monter une usine à gaz.

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOÉ ®

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **Février 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.